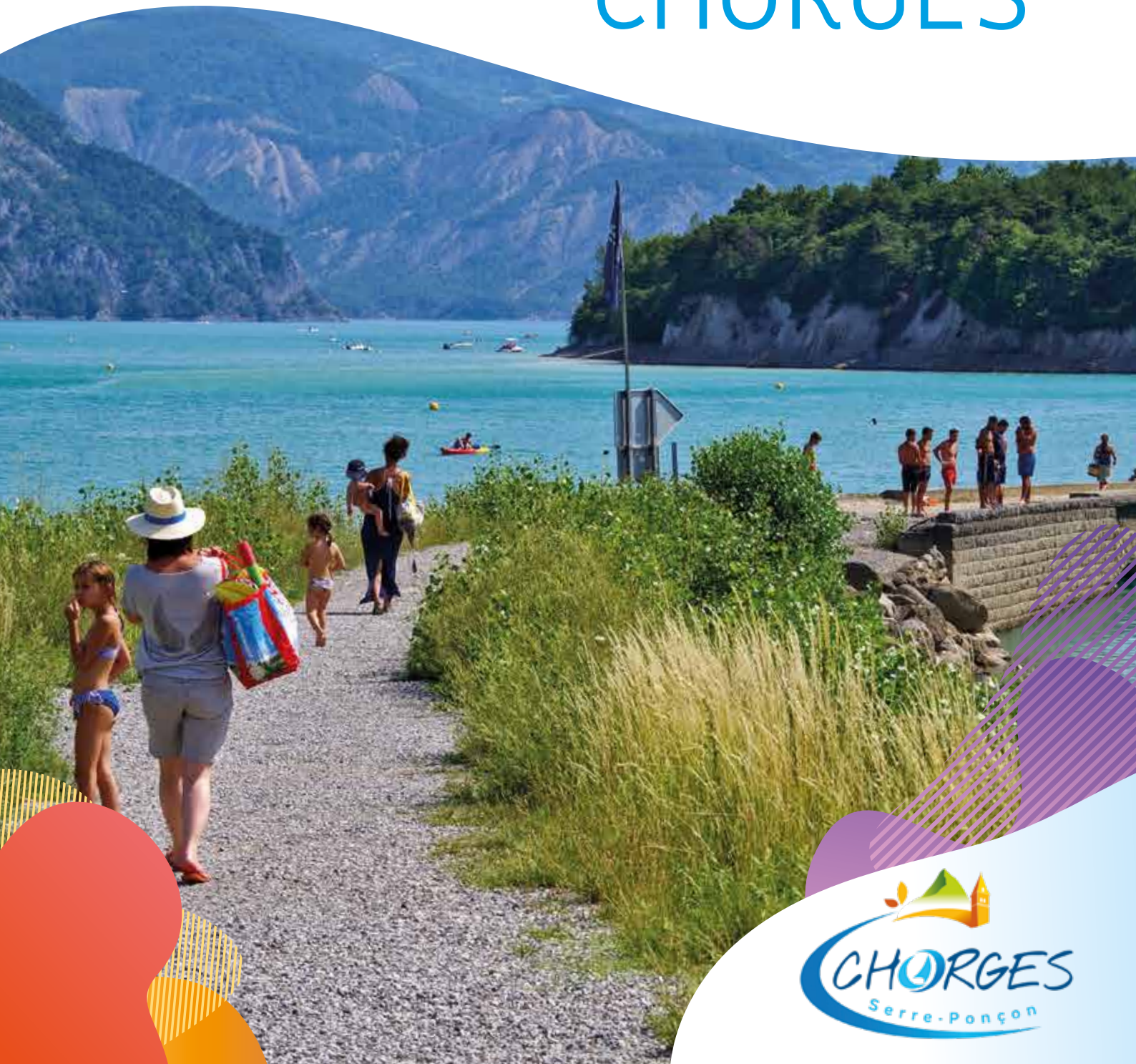


JUIN 2023

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE CHORGES



Édito du Maire

La rigueur budgétaire conduite en 2022 nous a permis de terminer l'exercice avec un excédent qui sera très utile pour les futurs investissements.

Dans un contexte de fortes incertitudes (augmentation galopante des cours du gaz, de l'électricité et des matières premières, climat social, etc), nous avons souhaité établir le budget 2023 de manière prudente en continuant à adapter notre fonctionnement et proposer des services et équipements visant à répondre aux besoins de la population caturige, tout en restant attractif.

Le taux des taxes a été maintenu au plus bas depuis plusieurs années, cependant nous sommes dans l'obligation de prévoir une progression cette année.

Nous avons mis en place un plan pluriannuel d'investissement afin de prioriser nos actions et planifier nos investissements. Les prochaines actions structurantes concerneront la rénovation de l'église,

le choix des futures équipes de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de la cuisine centrale, la rénovation énergétique de la BNPA ainsi que la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

L'étude de requalification du centre-ville est en cours et les ateliers de concertation avec la population seront bientôt programmés.

Nous avons également souhaité redynamiser le marché nocturne et lui redonner une dimension plus artisanale. Vous pourrez également profiter d'une programmation culturelle diversifiée ainsi que des animations variées tout au long de l'été.

Continuons à aller de l'avant et restons optimiste !
Je vous souhaite à tous une excellente saison d'été.



Christian DURAND
Maire de Chorges

Focus

Un été caturige...




CONCOURS
Balcons & jardins fleuris

Vous souhaitez y participer ?
Vous pouvez vous inscrire par téléphone au 04 92 50 60 30 ou par mail à l'adresse suivante (jusqu'au 15 juin 2023) :
mairie@mairie-chorges.fr

Les visites du jury de concours se tiendront la 1^{ère} quinzaine de juillet

ENSEMBLE, FLEURISSONS NOTRE VILLAGE !

CHORGES

Sommaire/Service infos p.2

Edito du Maire/Focus p.3

Dossiers Finances p.4-7

Attractivité du territoire p.7-8-9

Développement durable/ Environnement p.10

Bilan ARS Qualité de l'eau p.10

Aménagement/ Projets majeurs p.11

Solidarité/Enfance/ Jeunesse p.11

Culture p.12

Agenda p.12

MAIRIE DE CHORGES
Grande Rue - 05230 CHORGES
Tél : 04 92 50 60 30
Fax : 04 92 50 39 28

HORAIRE ACCUEIL MAIRIE
du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
mairie@mairie-chorges.fr
www.mairie-chorges.fr

Directeur de la publication
Christian DURAND

Rédaction, conception, mise en page
Service communication, agents communaux
et Conseil Municipal

Crédits photos : Norman LANCELOT Gina BERTRAND,
Christian et Jany MÉRENTIER,
M.Fourtoul, ©Hélène Photographie, Naturographe
Impression

Imprimerie de Haute Provence - 1750 exemplaires



Le vote du budget 2023

Le **Budget Primitif** constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il s'agit d'un **acte juridique** qui prévoit et autorise des dépenses et des recettes.

Pour rappel, les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget.

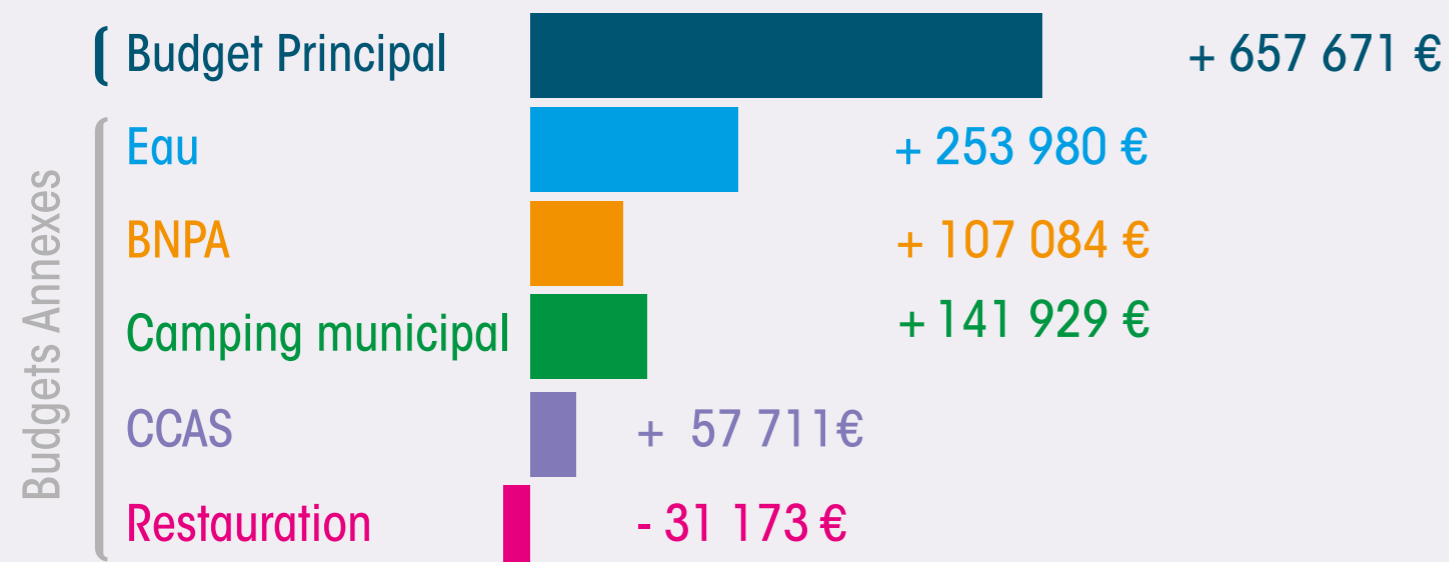
D'un côté, la **section de fonctionnement** assure la **gestion quotidienne** et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année.

La **section d'investissement**, quant à elle, **prépare l'avenir**. Elle est liée aux projets qui feront varier durablement la consistance du patrimoine de la collectivité.

Notre priorité reste avant tout de **faciliter la vie de tous** en y intégrant la notion de **bien-vivre et de proximité**.

Comptes administratifs 2022 Fonctionnement et investissement avec report

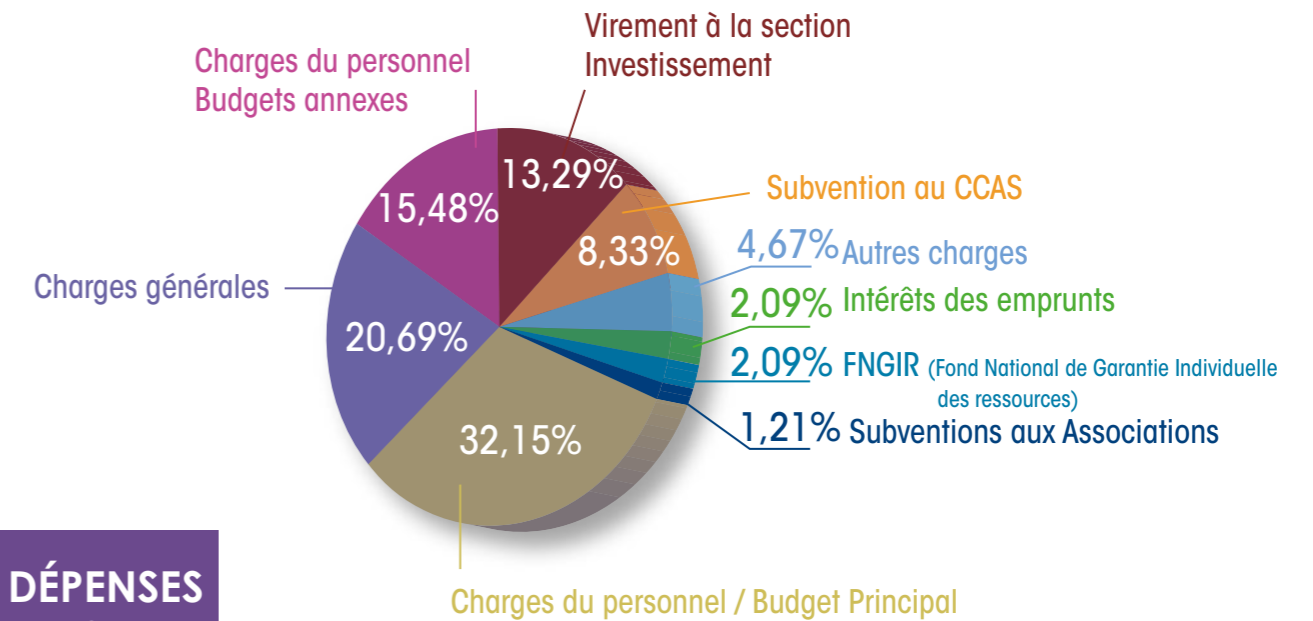
Les budgets 2022 ont été tenus de manière **rigoureuse et responsable**.



La répartition du budget principal 2023 est la suivante

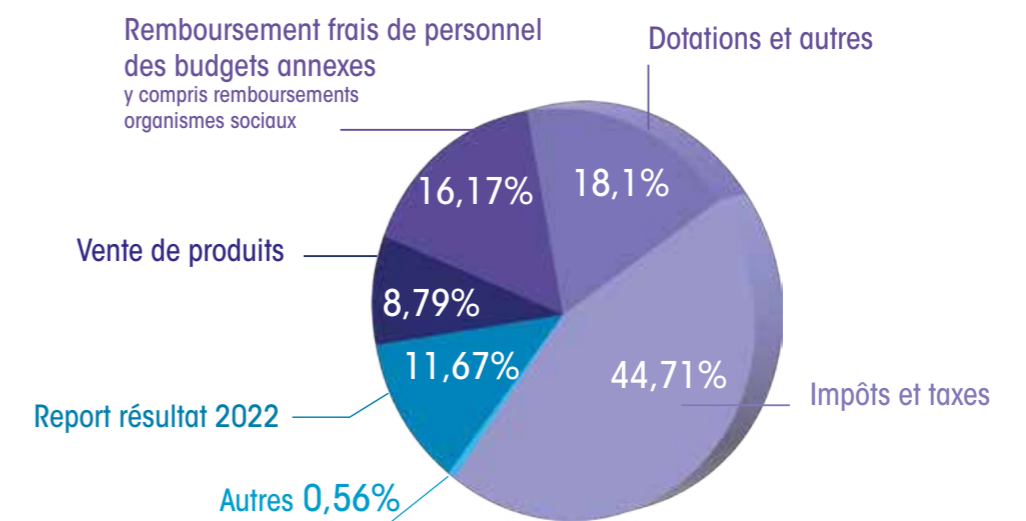
Le budget primitif 2023 a été voté le 13 avril 2023 et se décompose de la manière suivante :

1/ Budget fonctionnement 2023 Dépenses de fonctionnement



TOTAL DÉPENSES
5 633 375 €

Recettes de fonctionnement



TOTAL RECETTES
5 633 375 €

2/ Budget en investissement 2023

Dépenses en investissement

Acquisition travaux école maternelle	1 000 €	Etude Maison de Santé Pluridisciplinaire	87 880 €
City stade (panneau basket)	500 €	Enfouissement réseaux (Chemin de l'Isclé)	66 972 €
Bâtiments communaux énergie	18 308 €	Petite Ville de Demain	37 290 €
Réserve collinaire / barrage Lozerot	52 683 €	Extension Cuisine et rénovation BNPA	161 120 €
Acquisition véhicule - matériel CTM	56 440 €	Travaux voirie (Lagiers/Seymats/Bertrands/Blâche)	170 000 €
Médiathèque (mobilier, PC, chariot)	2 700 €	Sécurisation passage à niveau (accès zone sportive)	84 815 €
Plan communal sauvegarde	1 500 €	Eglise MO travaux + début travaux clocher	283 976 €
Programme forestier (plantations mélèzes)	2 000 €	Réseaux secs	30 591 €
Police municipale (véhicule)	15 000 €	Aménagements bureaux informatiques	8 868 €
Sécurisation marchés	10 000 €	PLU	29 922 €
Moby petit équipement	2 000 €	Acquisition terrain	19 549 €
Panneaux (signalisation, panneaux touristiques)	12 476 €	Dépenses imprévues	30 742 €
Numérotation des rues	1 300 €	Déficit reporté	793 239 €
Défense incendie (poteau + bâche)	7 500 €	Remboursement capital des emprunts	359 000 €
OTI* (début construction bâtiment commercial)	98 997 €		

TOTAL DÉPENSES
2 469 223 €

*OTI : Office de tourisme intercommunal

Chorges attire chaque année de nouveaux habitants, séduits par le niveau d'équipements et de services disponibles. Cette évolution, bénéfique à la dynamique de la commune, nécessite de **dimensionner les ressources en conséquence** et donc n'est pas neutre sur le plan financier. Illustration en quelques chiffres :

- **+ 453 habitants** entre **2013** (2 774 habitants) et **2023** (3 227 habitants).
- En 2021, **35 154 heures d'accueil au périscolaire & mercredi**, et en 2022 : **38 654 heures**,

- **lors des vacances 17 843 heures en 2021 et 21 158 heures en 2022.**
- Sur l'année 2022/2023, il y a **291 enfants inscrits à l'école** et une moyenne de **246 enfants qui fréquentent la cantine chaque jour.**

Ainsi, si la municipalité avait pu jusqu'en 2021 s'abstenir d'actionner le levier fiscal, l'exercice 2023 rend cette évolution indispensable. Les élus ont donc fait le choix d'appliquer une hausse de 6,203 % à l'ensemble des taxes : (taxes foncières sur le bâti et le non bâti ainsi que sur la taxe d'habitation).

	Taux 2022	TAUX 2023
Taxe foncière sur le bâti	41.43 %	44.00 %
Taxe foncière sur le non bâti	109.83 %	116.64 %
Taxe d'habitation	7.82 %	8.30 %

Recettes en investissement

Bâtiment communaux (audit énergétique CD05)	7 120 €
Subvention RTE, Région CD05 / Zone sportive	105 626 €
Subvention Région / Plantations mélèzes	24 731 €
Subvention Région / Plantation arbres dispositif arbres en ville	8 465 €
Subvention CD05 / Maison de Santé Pluridisciplinaire	10 600 €
Subvention DETR + Agence eau séparatifs / Enfouissement réseaux	181 274 €
DREAL Sécurisation PN31	33 617 €
Subvention Région / CD05 / DRAC	150 338 €
Subvention Région / Aménagements des bureaux	7 867 €
Vente terrains (ZA Grand Île ...)	112 156 €
FCTVA	90 600 €
Taxes Aménagement	40 000 €
Virement de la section de fonctionnement	748 801 €
Emprunt	85 000 €
Affectation résultat	793 239 €

TOTAL RECETTES
2 469 223 €

Attractivité du territoire

Renouvellement des labels Villages Etapes et Pavillon Bleu

Cette année, la commune de Chorges a obtenu le renouvellement des labels « Villages Etapes » et « Pavillon Bleu ».

La Mairie et la Préfecture des Hautes-Alpes viennent de signer la **convention du renouvellement du label « Villages Etapes » pour 5 années supplémentaires**. Ce label permet aux villages classés, de **bénéficier d'une visibilité le long des axes routiers nationaux**, et **garantit aux usagers de la route de trouver des commerces et services tout au long de l'année**. Ce renouvellement témoigne de l'engagement de plusieurs

partenaires, et notamment de la municipalité de Chorges, de l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon ainsi que de l'association des commerçants de Chorges.

Le jury national de **Pavillon Bleu** a accordé le label pour les plages de Chanteloube et de la Baie Saint-Michel pour l'année 2023. **Le label Pavillon bleu valorise les communes et les ports de plaisance qui mènent une politique de développement touristique durable.**

Le jury a félicité la **politique de réduction des déchets et la lutte contre la pollution plastique** :

compostage professionnel (restaurant, cantine, camping), sensibilisation au tri dans les écoles, territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage, ainsi que le programme d'éducation à l'environnement prévu pour 2023, diversifié tant en matière de public ciblé qu'au niveau des thématiques abordées : eau, déchets, mobilité douce.

Le travail mené régulièrement avec les labels et les nombreux projets et les aménagements réalisés récemment dans la commune ont été essentiels pour pouvoir prétendre à ces renouvellements.

Marché nocturne estival :

20 artisans-créateurs supplémentaires présents cet été !

C'est une tradition depuis de nombreuses années : **tous les mercredis soir, en saison estivale, le marché nocturne anime la Grande Rue.** Néanmoins d'année en année et notamment depuis la création des mercredis du Feu à Savines-le-Lac, nous avons constaté une baisse de sa fréquentation de la part des exposants et des visiteurs. Afin de redynamiser **cette manifestation** et lui redonner son sens initial **qui tend à promouvoir la vente de produits artisanaux représentatifs de notre territoire**, notre commune a lancé un **appel à candidatures auprès des artisans et créateurs des Hautes-Alpes** (avec le soutien de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie).

Une vingtaine de candidats ont été retenus par la Commission « Marchés » pour participer à l'édition 2023. Une réflexion est en cours pour l'édition 2024 afin de trouver un autre jour plus propice au bon déroulé de la manifestation.



En plus du plaisir de déambuler le long des stands, le marché nocturne sera l'occasion de profiter des **diverses animations nocturnes en toute sécurité dans la Grande Rue entièrement piétonisée pour l'événement.**

Au programme : animations musicales, ateliers de découvertes de la nature et de la biodiversité (nouveau 2023).

Cette année, les marchés se tiendront du 05/07/2023 au 30/08/2023.

ORGANISATION D'UN MARCHÉ MIXTE « SAVEURS DES ALPES DU SUD » ET « ARTISANS SANS VITRINE »

Cette année notre commune a été choisie par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour accueillir un marché mixte « **Saveurs des Alpes du Sud** » et « **Artisans sans vitrine** ». Cet événement accueillera une trentaine d'artisans et de producteurs locaux le mardi 22 août prochain dans la Grande Rue.

Avenir du centre-bourg : les caturiges se mobilisent

Dans le cadre de l'étude de programmation urbaine, paysagère et architecturale du centre-bourg de Chorges, **la municipalité a souhaité associer les habitants à la réflexion sur la requalification du cœur de leur village.**

Deux ateliers publics ont été organisés le mercredi 1^{er} février 2023 et ont mobilisé 35 habitants puis 25 habitants pour le second en plus des élus et agents présents.

Cette journée de concertation a en effet été organisée en deux temps : d'abord une **balade inversée**, durant laquelle les participants ont pu échanger sur leurs usages des espaces visités ; puis, **un atelier participatif sous forme de débat** durant lequel il s'agissait de se positionner face à des sujets portant sur le centre-bourg.

La balade et le débat ont été complémentaires dans les sujets qu'ils ont permis d'aborder. De manière générale, l'ensemble des participants apprécie Chorges d'abord pour son environnement mais

déplore tout de même que **son patrimoine bâti et vernaculaire ne soit pas assez mis en valeur : fontaines, plan de la commune, etc...** Au-delà de ces sujets, quelques thématiques importantes aux yeux des participants reviennent régulièrement dans les conversations :

- **l'importance de la place Lesdiguières** mais aussi celle du Fort, à laquelle les participants sont attachés, et qu'ils imaginent comme stratégiques dans le réseau d'espace public ;
- **la piétonisation de la Grande rue** sur laquelle tout le monde n'est pas d'accord bien que le débat reste fluide et que chacun souhaite fortement l'apaisement de cet espace.

Ces grandes lignes sont également ressorties au cours d'une consultation des agents de la commune sur les atouts et éléments à améliorer sur la commune.

Un **compte rendu** des échanges ayant eu lieu lors de ces deux ateliers de concertation a été rédigé par le bureau d'étude :

Les Ateliers déconcertants que vous pouvez retrouver sur le site de la commune.

Ces contributions apportées par les participants ainsi que les thématiques importantes à leurs yeux ont été recueillies par les bureaux d'étude pour enrichir **le diagnostic** de la commune et apporter une approche sensible à l'analyse du fonctionnement de son centre-bourg. Ce diagnostic peut également être consulté sur le site de la commune.

Nous remercions la mobilisation des habitants autour de cette réflexion stratégique sur le devenir de notre centre-bourg.



Camping : suite des travaux et labélisation : accueil vélo

À l'approche de la saison estivale, les agents du camping œuvrent à terminer le programme d'animation et les derniers travaux avec la rénovation complète d'une partie des sanitaires et la création d'une nouvelle aire de jeux pour enfants. Un système de lecture de plaques d'immatriculation a également été installé afin de faciliter la gestion du camping et pour plus de sécurité.

Le 8 mars dernier, le camping s'est vu décerner le label « **Accueil Vélo** ». Ce label récompense les efforts de **modernisation du camping municipal, entrepris grâce au Plan de relance, financé par l'ADEME** qui a permis d'acquérir des équipements adaptés aux besoins des cyclistes itinérants (abri sécurisé équipé pour la recharge des vélos électriques via l'énergie solaire...).

Ce label permettra au camping municipal d'améliorer sa visibilité en profitant des supports de communication touristiques dédiés au cyclotourisme et d'augmenter son chiffre d'affaires annuel en élargissant sa clientèle.

Toute l'équipe est prête pour la saison estivale 2023 qui s'annonce prometteuse !



LA BNPA, la Base de Nautisme et de Plein Air

Lancement de la saison 2023

Une partie de l'équipe de l'école de Voile de la BNPA est arrivée pour remettre en route cet équipement municipal qui accueille aussi bien les caturiges que les touristes de mai à septembre.

1 semaine... ou plus simplement 1H de location avec ou sans leçon particulière.

Il n'y a plus qu'à choisir votre support : **Optimist, Catamaran, Planche à Voile, Paddle, Kayak...** Et votre moniteur !

AU PROGRAMME : Stage les mercredis ou les samedis, stage de 2H sur 3 à 5 jours consécutifs, stage à la journée durant

Info & résa : 06 19 60 07 42
www.baiesmichel.com



Chanteloube : une navette gratuite pendant l'été

Après un essai concluant lors de la saison estivale 2022, la navette de Chanteloube reprend du service cet été du **samedi 8 juillet au dimanche 20 août inclus**, tous les jours et toutes les heures au départ de la gare de Chorges de 10h30 à 19h30. Pendant cette période, **les parking de la pointe seront payant à hauteur de 3 € de 10h30 à 17h30.**

Le débroussaillage est obligatoire à Chorges

La sécheresse actuelle nous amène à rappeler les règles afin de nous protéger des incendies. **Les propriétaires de terrains sont obligés de respecter la réglementation concernant le débroussaillage** que vous pouvez retrouver sur la page de la Préfecture des Hautes-Alpes ainsi que dans l'arrêté préfectoral N°2004-161-3 du 9 juin 2004.



BILAN ARS : Qualité de l'eau à Chorges

INFORMATIONS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC EN APPLICATION DE L'ARRETE DU 10 JUILLET 1996

Qualité de l'eau distribuée sur la commune de : **CHORGES**

Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2022
Exploitant : VEOLIA EAU - CGE - Gestionnaire du réseau : CHORGES (MAIRIE DE)

Protection des captages d'eau potable
9 captage(s) d'eau potable alimente(nt) le(s) réseau(x). L'état d'avancement des procédures de protection de ce(s) captage(s) est le suivant : 8 Procédure(s) de protection terminée(s), 1 Procédure de protection non engagée.

Bactériologie : Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
CHORGES LES AUGIERS	12	2	83,3
CHORGES LE MARTOURET	6	1	83,3
BOURGET (DU)	5	1	80
FEIN (LE)	3	0	100
CHORGES LE BOURG + ANDRIEUX	17	0	100
GIRARDS (LES) HAMEAU CHORGES	4	1	75
BERTRANDS (LES) CHORGES	5	1	80

Dureté : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Moyenne	Mini	Maxi	conclusion
CHORGES LES AUGIERS	3	17,3	17,2	17,4	Eau peu calcaire.
CHORGES LE MARTOURET	2	19,8	19,3	20,4	Eau peu calcaire.
BOURGET (DU)	1	18	18	18	Eau calcaire.
FEIN (LE)	1	27,3	27,3	27,3	Eau calcaire.
CHORGES LE BOURG + ANDRIEUX	2	18,9	18,8	19	Eau peu calcaire.
GIRARDS (LES) HAMEAU CHORGES	1	39,2	39,2	39,2	Eau très calcaire.
BERTRANDS (LES) CHORGES	2	19,4	19,2	19,5	Eau peu calcaire.

Nitrates : Élément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CHORGES LES AUGIERS	4	0	0,8	0,6	0,9
CHORGES LE MARTOURET	2	0	2,8	2,6	2,9
BOURGET (DU)	1	0	1,3	1,3	1,3
FEIN (LE)	1	0	0,6	0,6	0,6
CHORGES LE BOURG + ANDRIEUX	3	0	1,5	1,4	1,6
GIRARDS (LES) HAMEAU CHORGES	1	0	0	0	0
BERTRANDS (LES) CHORGES	3	0	1	0,9	1,1

Fluor : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CHORGES LES AUGIERS	1	0	0	0	0
CHORGES LE MARTOURET	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
BOURGET (DU)	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
FEIN (LE)	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
CHORGES LE BOURG + ANDRIEUX	1	0	0	0	0
GIRARDS (LES) HAMEAU CHORGES	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
BERTRANDS (LES) CHORGES	1	0	0,05	0,05	0,05

Pesticides : Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant). La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de paramètres analysés	Nb de mesures non conformes	Concentration maxi rencontrée en µg/L
CHORGES LES AUGIERS	1	189	0	0
CHORGES LE MARTOURET	NM*	NM*	NM*	NM*
BOURGET (DU)	NM*	NM*	NM*	NM*
FEIN (LE)	NM*	NM*	NM*	NM*
CHORGES LE BOURG + ANDRIEUX	1	186	0	0
GIRARDS (LES) HAMEAU CHORGES	NM*	NM*	NM*	NM*
BERTRANDS (LES) CHORGES	1	189	0	0

*NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. Edité en février 2023

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R. 1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr - Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Église Saint-Victor : la restauration

La consultation des entreprises pour la tranche 1 de travaux est en cours, l'analyse des offres se déroulera courant juin pour une attribution en début d'été afin d'envisager le montage des échafaudages autour du clocher dès le mois de septembre 2023. La base vie du chantier sera située entre le

parvis Sud de l'église et la place du Fort. Aussi, il est fort probable que la circulation et le stationnement soient perturbés pendant les travaux. Nous vous aviserons en temps voulu. Par ailleurs, nous saisissons ici à nouveau l'opportunité d'évoquer l'appel aux dons en cours grâce au partenariat établi avec la

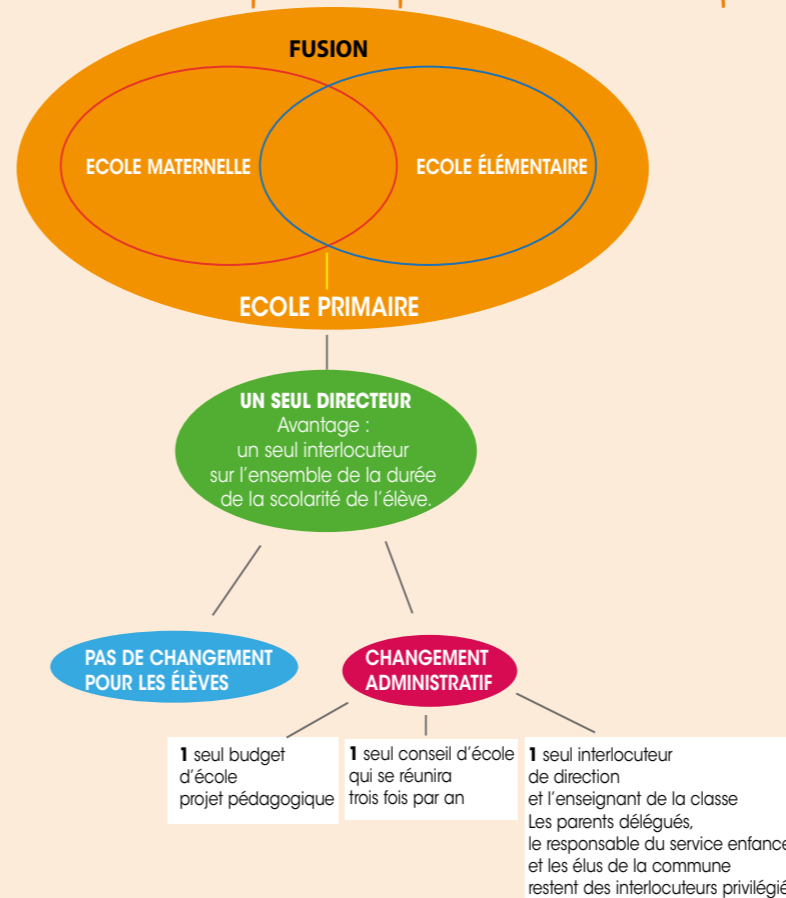
Fondation du Patrimoine, et nous remercions d'ores et déjà les nombreux contributeurs.

Plus d'infos sur : www.fondation-patrimoine.org



Solidarité/Enfance/Jeunesse

Nouvelle organisation du groupe scolaire à la rentrée prochaine souhaitée par l'Inspection Académique



Programme d'été de l'ACM



de nos montagnes » avec une sortie à la cinémathèque de GAP.

4^{ème} semaine > 31 au 4 août : « Croquer et photographier nos montagnes » avec l'intervenant d'Antoine Lechary, photographe et designer.

Au cours de cet été les enfants bénéficieront d'une sortie culturelle hebdomadaire ainsi qu'une sortie à la piscine d'Embrun ou au lac de Serre-Ponçon.

Des séjours seront également proposés pendant les deux mois d'été pour toutes les tranches d'âge. Nous sommes actuellement dans l'attente d'une validation de la CAF. Nous vous tiendrons au plus vite informés par le biais du Facebook et du site de la mairie.

1^{ère} semaine > 10/14 juillet : « Voyage dans les îles » avec une sortie au plan d'eau de Saint-Bonnet.

2^{ème} semaine > 17 au 21 juillet : « Les 12 travaux d'Astérix » une sortie aux trois lacs

3^{ème} semaine > 24 au 28 juillet : « À la découverte des métiers

Une sortie accompagnée de 3 guides de montagne pour arpenter nos montagnes à la recherche de clichés en vue d'une exposition finale le vendredi 4 août.

5^{ème} semaine et 6^{ème} semaine seront consacrées à la biodiversité : sortie à Apiland et une journée à L'écho des mots dans le Champsaur.

7^{ème} semaine : Les enfants de l'accueil de loisirs se transformeront en « écocitoyens en herbe » et travailleront avec l'artiste Jenetta Pech autour de la récupération des objets. Une exposition sera prévue le vendredi 25 août. Nous participerons également au festival Potes de Marmots à Guillestre.

Prix chronos littérature

Les enfants de l'accueil de loisirs ont participé à leur premier prix chronos littérature.



Les enfants avaient invité leurs aînés avec qui ils ont partagé des lectures desquelles ont découlé des activités manuelles, culinaires... Une belle journée pour fêter la journée européenne intergénérationnelle. De nombreux projets suivront et sans trop en dévoiler, notamment l'inauguration d'un chemin forestier en compagnie des randonneurs caturiges qui sera l'occasion de rebaptiser l'accueil de loisirs.

La restauration scolaire

TARIFS DES REPAS AU QUOTIENT FAMILIAL : ENTRE 3€70 ET 5€50 POUR LES FAMILLES CATURIGES
CI-DESSOUS LA DÉCOMPOSITION DU COÛT D'UN REPAS POUR LA COLLECTIVITÉ : 11€05



L'été à la médiathèque



Sous les étoiles, terrain d'aventure et même blessée... **la montagne est le fil rouge du nouveau trimestre culturel** préparé par l'équipe de la médiathèque.

Venez admirer les ciels étoilés de nos sommets photographiés par un montagnard

insomniaque ; participer à un Escape Game historique sur les traces d'un célèbre alpiniste et ne ratez pas l'adaptation théâtrale et musicale de l'histoire de Chaudun.

Il y aura aussi des rendez-vous sur les plages :



« **Lire à la plage** », les bibliothécaires et les bénévoles, vous accueillent pour des échappées à l'intérieur comme à l'extérieur. Un salon de lecture de plein air : livres, magazines, jeux... pour alterner avec les joies de la baignade ou du bronzage !

> DE 15H À 18H :

Mercredi 12/07 : baie de Chanteloube

Mercredi 02/08 : baie Saint-Michel

Mercredi 09/08 : baie de Chanteloube

BON À SAVOIR :
pendant ce temps-là
la médiathèque reste
ouverte de 15h à 18h30.

+ un concert flottant très rock, avec Raoul Petite le dimanche 16/07 à 18h30 : à la baie de Chanteloube.

+ Concert Université Européenne de Saxophone le jeudi 27/07 à 21h : à Chorges, église Saint-Victor

Toutes les dates dans notre plaquette estivale disponible à la médiathèque ou en ligne à l'adresse suivante : <https://www.mairie-chorges.fr/culture-chorges>

JUIN 2023

11/06 : Vide-Grenier organisé par l'ADMR de Chorges

24/06 et 25/06 : Tournoi de Poker à la salle des fêtes

25/06 : Vide-Grenier organisé par l'association « Les Feynerons » (buvette et petite restauration sur place) au Fein

JUILLET 2023 :

02/07 : Triathlon d'Embrun

09/07 : Thé dansant - organisé par l'association « Fa Si La danser » à la salle des fêtes

Du 15/07 au 15/08 : Exposition « L'émigration des Caturiges aux Amériques » - Bibliothèque de l'école élémentaire

16/07 : Fête de la Randonnée organisée par l'association « La Randonnée Caturige »

Du 21 au 23/07 : Fête de la Saint-Victor

28/07 : Marché des producteurs - Grande Rue de 16h à 20h avec petite restauration sur place

Du 29/07 au 30/07 : Fête du hameau du Fein organisée par l'association « Les Feynerons », concours de boules, animations diverses et jeux pour petits et grands, buvette et petite restauration sur place et bal le soir

AOÛT 2023 :

12/08 : Fête du hameau du Martouret organisée par l'association « Les Amis de l'Adroit », concours de boules, jeux pour enfants l'après-midi, restauration sur place, bal le soir

14/08 : Fête de la Baie Saint-Michel

16/08 : Animation /démonstration du sport boule à 18 h gratuit organisée par la boule ferrée caturige

19/08 : Fête du hameau des Bernards organisée par l'association « Les Amis de Saint-Roch » vide-grenier champêtre toute la journée, concours de pétanque, animations diverses, buvette et petite restauration et un bal disco le soir

22/08 : Marché mixte « Saveurs des Alpes du Sud » et « Artisans sans vitrine » dans la Grande Rue

Et tout l'été

- Tous les dimanches, de 8h à 13h : **Marché alimentaire et artisanal** au centre-ville
- Du 05/07 au 30/08 : **Marché nocturne et animations musicales** de 18h à 23h au centre-ville
- Du 13/07 au 16/08 : **Scènes d'été, les mercredis** de 21h à 23h sur la Place Lesdigières